

Meudon le 6 novembre 2020

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Chers adhérents,

Vous êtes cordialement invités à participer à notre prochaine **Assemblée Générale ordinaire** qui se tiendra, même en cette période particulière, le :

**Samedi 21 novembre 2020 de 16 h précises à 18h
en visioconférence**

(nous enverrons les modalités de connexion avec une proposition de test préalable à ceux dont nous avons le mail, et les autres pourront trouver ces informations sur notre Site <http://quartierdupotager-meudon.fr/> rubrique « Contact » ou bien en nous envoyant un mail à : contact@quartierdupotager-meudon.fr)

Avec l'ordre du jour suivant :

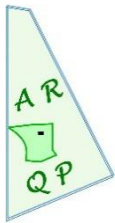
- 1) **Rapport moral**, réalisé et prévisionnel, avec les présentations des groupes de travail sur l'avancement de nos actions, et vous pourrez nous faire part de vos suggestions :
 - Urbanisme
 - Circulation/stationnement
 - Communication
 - Potager du Dauphin
 - Patrimoine
 - Sécurité
- 2) **Rapport financier** :
 - Réalisé du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020
 - Prévisionnel du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021
 - Appel des cotisations pour 2021/2022
- 3) **Election de nouveaux membres du Conseil d'Administration** : MM. Denys Millet et Sébastien Tardif.



Monsieur le Maire Denis Larghero
participera à notre Assemblée Générale et pourra ainsi vous faire part
des actions de la Ville pour notre Quartier et répondre à vos questions.

Nous comptons sur votre présence à tous, afin d'affirmer votre intérêt et votre mobilisation pour une meilleure sauvegarde de cet espace pavillonnaire de verdure, lieu historique et de promenade, que représente le Quartier du Potager du Dauphin.

Sensibilisez également votre entourage et voisins !



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON
 LOI 1901 - 18, rue Valentine - 92190 - MEUDON - contact@quartierdupotager-meudon.fr
<http://quartierdupotager-meudon.fr/>

A titre exceptionnel, tous les riverains de notre Quartier pourront participer (sous les conditions précisées dans les modalités de connexion), mais seuls pourront voter les membres de l'association à jour de leur cotisation.

A cet effet, si besoin, utilisez le formulaire de Pouvoir ci-joint.

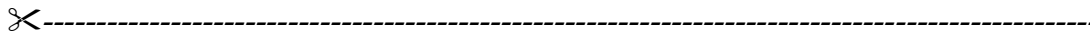
Si vous ne l'avez déjà fait, nous vous remercions de déposer votre bulletin d'adhésion (ci-après) avec votre règlement au siège de l'association, avant l'Assemblée Générale.



Nous regrettons évidemment de ne pas pouvoir terminer comme d'habitude cette AG par un « pot amical », pour nous retrouver et échanger avec vous, mais ce n'est que partie remise.

Bien cordialement

Le Président
 Dimitri Floros

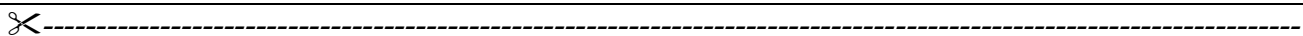


POUVOIR

(à envoyer au siège de l'association avant l'Assemblée Générale)

Je soussigné(e) Mme / M. :
 agissant en qualité de membre de l'Association "**des Riverains du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon**", donne pouvoir à :
 Mme / M.
 à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du 21 novembre 2020, prendre part à tout vote et à toute décision, et généralement faire le nécessaire.
 Meudon le :

Signature (précédée de la mention "Bon pour Pouvoir") :



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON
 LOI 1901 - 18, rue Valentine - 92190 - MEUDON - contact@quartierdupotager-meudon.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme, M. :

Demeurant :

Téléphone : courriel :

Déclare souhaiter devenir membre de l'« Association des Riverains du quartier du Potager du Dauphin de Meudon » - loi 1901 (ARQP).

En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans les conditions conformes à sa Charte RGPD – *cocher la case pour acceptation*

Je vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation annuelle qui s'élève à 20 € pour la période 2020 - 2021.

Date :

Signature :

- Propriétaire individuel
- Gérant de SCI
- Représentant d'Indivision
- Locataire
- Maison individuelle
- Appartement

Les chèques sont à libeller au nom de : « ARQP » et à envoyer au siège de l'association : 18, rue Valentine - 92190 Meudon